NON À LA DISCRIMINATION

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME DE FORMATION

COUPES TENDANCES FEMME NIVEAU 2

Prérequis

Tout public maitrisant la langue française, titulaire du CAP, BP ou BCP Métiers de la coiffure, ou en cours de préparation.

Mode de formation

La formation se déroule en présentiel.

Durée & Rythme de la formation

2 jours (14h) par niveau.
Horaires : de 9h à 17h (pause déjeuner d'une heure).

Objectif de la formation

Développer et acquérir maîtrise et confiance dans les techniques de coupe féminines classiques en travaillant sur des principes de séparations précises et des prises d'angles spécifiques sur des longueurs variées.

C3 Réaliser une coupe mi-longue dégradée avec coiffage en respectant les mouvements naturels des cheveux
C4 Réaliser une coupe mi-longue à mi-courte avec dégradé et mise en forme adaptée

Public concerné

Cette formation s'adresse aux coiffeurs et coiffeuses débutants en techniques de coupes dames, et en quête de précision et de contrôle, afin d'obtenir le meilleur résultat à chaque étape.

Modalités d'évaluation

Pré-positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).
Vérification théorique et pratique tout au long de la formation.
Épreuve de mise en situation professionnelle reconstituée.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

Dossier pédagogique format papier
Têtes malléables de coupe, Etaux, Vidéo projecteur, Vidéo, transparents, schémas de coupes et de techniques, photocopies…

Moyens d'encadrement :

Mme PHAT Roueta : Formatrice Spécialisée Coupes féminines – Titulaire du Brevet Professionnel Coiffure

ISFEC FORMATION - 9, rue des Frères - 57100 Thionville - Tél. 03 82 34 05 50
SAS au capital de 10 000 € - Siret : 82155531500018 - E-Mail : isfec@isfec.fr
Enregistrée pour la formation continue sous le N° 44570364257 auprès de la Préfecture de la Moselle

NON À LA DISCRIMINATION

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap

Programme de Formation

1ère journée :
Matinée

Test pré-positionnement
Accueil des stagiaires, introduction : les dégradés mi-longs
Définition des attentes
Coupe mi-longue dégradée
Coiffage sur techniques de dégradé en respectant les mouvements naturels des cheveux

Après-midi

Mise en pratique des techniques étudiées sur tête malléable par les stagiaires
Observation et analyse des résultats obtenus
Discussion sur le déroulement de la technique et feedback sur le déroulement de la formation
Évaluation intermédiaire des acquis

2ème journée :
Matinée

Accueil des stagiaires
Coupe mi-longue à mi-courte avec dégradé et mise en forme adaptée

Après-midi

Mise en pratique des techniques étudiées sur tête malléable par les stagiaires
Observation et analyse des résultats obtenus
Bilan et évaluation individuelle des compétences acquises
Discussion sur le déroulement de la technique et feedback sur le déroulement de la formation
Remise des certificats

Indicateurs de résultats

Formation mise en place en 2024

Équivalences et passerelles

Pas d'équivalence,
Passerelle : toutes autres formations, nécessitant les mêmes prérequis.

Modalités et délais d'accès

Dossier de candidature sur place ou par correspondance
L'inscription est possible jusqu'au jour de la formation, dans la limite des places disponibles

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, l'ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :
Séverine Vellinger – isfec@isfec.fr - ou au 03 82 34 05 50

ISFEC FORMATION - 9, rue des Frères - 57100 Thionville - Tél. 03 82 34 05 50
SAS au capital de 10 000 € - Siret : 82155531500018 - E-Mail : isfec@isfec.fr
Enregistrée pour la formation continue sous le N° 44570364257 auprès de la Préfecture de la Moselle